



▲ Santé

Afin de freiner la propagation de la Covid-19, le masque s'impose dans notre quotidien. **Page 5.**



Forum des associations

P.2 à 4



Qu'est-ce que Rambouillet Territoires ?

P.8 à 10

Le mot du Maire



Chères Arnolphiennes,
Chers Arnolphiens,

Depuis notre prise de fonction, le 06 juillet 2020, mes adjoints et moi-même avons travaillé sans relâche sur plusieurs dossiers importants et ce malgré l'absence des cadres administratifs depuis plusieurs mois. Je tiens à les remercier pour leur investissement et leur prise de fonction «sans filet».

Dans notre programme, la démocratie participative est un des axes majeurs. Par conséquent, l'équipe municipale organise dès ce mois-ci la mise en place des conseils locaux par quartier afin d'aller à votre rencontre. Mon équipe et moi-même aurons ainsi l'occasion de débattre avec vous, en direct, sur les sujets qui vous préoccupent.

Pour cela, je vous invite à lire l'article en page 11 et à vous inscrire pour que nous construisions ensemble l'avenir de demain.

Comme énoncé dans notre programme, dans les prochains Conseils municipaux, les Arnolphiens auront un temps de paroles de 30 minutes pour soumettre leurs questions tant à la majorité municipale qu'à la liste minoritaire de M. Husson. Nous vous y attendons nombreux.

Dès ce mois-ci, afin d'être à votre écoute, nous mettons également en place en Mairie une permanence d'élus tous les samedis matin sur rendez-vous.

Car, Écoute et Proximité sont les maîtres mots de notre engagement public.

Par ailleurs, comme annoncé lors de la campagne électorale, afin de connaître la capacité financière de la commune, et de préparer le prochain budget, j'ai missionné un audit financier qui rendra son rapport prochainement. Je ne manquerai pas de vous communiquer le résultat de cette analyse.

La rentrée est certes faite d'incertitudes, cependant il faut se projeter et voir le meilleur.

Il faut plus que jamais maintenir les gestes barrières et le port du masque. Nous nous protégerons et nous participerons à la non-contagion des autres personnes.

La situation délicate dans laquelle nous nous trouvons, nous engage à encore plus de solidarité et de responsabilité collective.

C'est aussi cela qui fait la force d'une commune, la capacité de chacun à faire un effort individuel pour le bien de tous.

Vous pouvez compter sur mon engagement sans faille et celui de mon équipe.

Avec mon entier dévouement, je vous souhaite une belle rentrée et prenez soin de vous.

Au plaisir de vous rencontrer. Bien à vous.

Votre Maire,
Sylvain Guignard

FORUM DES ASSOCIATIONS > SAMEDI 5 SEPTEMBRE

L'occasion idéale activités proposées

**Forum
DES
ASSOCIATIONS**

SPORT
SOCIAL
CULTURE
LOISIRS
SENIORS
JEUNESSE

Contexte sanitaire oblige, la version 2020 du forum des associations aura un air de jamais vu. Il se déroulera dans deux enceintes distinctes !

SOMMAIRE

- ▶ P11. PRENEZ PART AUX CONSEILS DE QUARTIERS
- ▶ P14-15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- ▶ P16. L'ORIGINE DU NOM DE NOTRE COMMUNE

RÉSEAUX



Retrouvez toutes les publications municipales sur notre site Internet ainsi que nos actualités sur les réseaux sociaux.



LABELS



Jumelée avec Freudenberg-am-Main



Jumelée avec Terras de Bouro

pour découvrir et s'inscrire aux différentes ées par les associations de la ville

Associations



SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020
COMPLEXE SPORTIF • 10H > 17H

À VOUS DE DÉCIDER !

Outre l'usage du masque obligatoire dès le franchissement du portail de l'enceinte du complexe sportif et la nécessité pour chaque visiteur de posséder son propre stylo, ainsi que l'absence de restauration, le respect des distanciations physiques s'est traduit par deux lieux d'accueil : le gymnase et les courts de tennis couverts.

La surface de tennis accueillera les 18 sections sportives de l'USSA et le gymnase 27 associations ainsi que les structures municipales dédiées à la culture et au social.

LES ASSOCIATIONS PRÉSENTES :

- 1 **Société musicale**
Musique vocale et instrumentale
- 2 **Sarment arnolprien**
Faire connaître la vigne et le vin

- 3 **Association des donneurs de sang de Saint-Arnoult**
Mise en place de collectes de sang au Colombier
- 4 **Espace temps**
Initiation et perfectionnement aux arts plastiques
- 5 **Art passion Arnolprien**
Promotion de l'art et de la culture
- 6 **Paroisse**
- 7 **Société historique**
Promotion du patrimoine et de l'histoire locale
- 8 **Association Solidaire Complémentaire Santé**
Une mutuelle pour bien se soigner

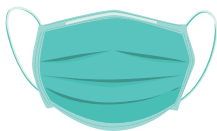
QUELQUES CHIFFRES

45 structures associatives seront présentes.

Environ **200** tickets jeunes vont être délivrés.

Quelque **500** inscriptions aux différentes associations seront réalisées.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



VENEZ AVEC VOTRE STYLO



PAS DE RESTAURATION SUR PLACE



Tickets Jeunes

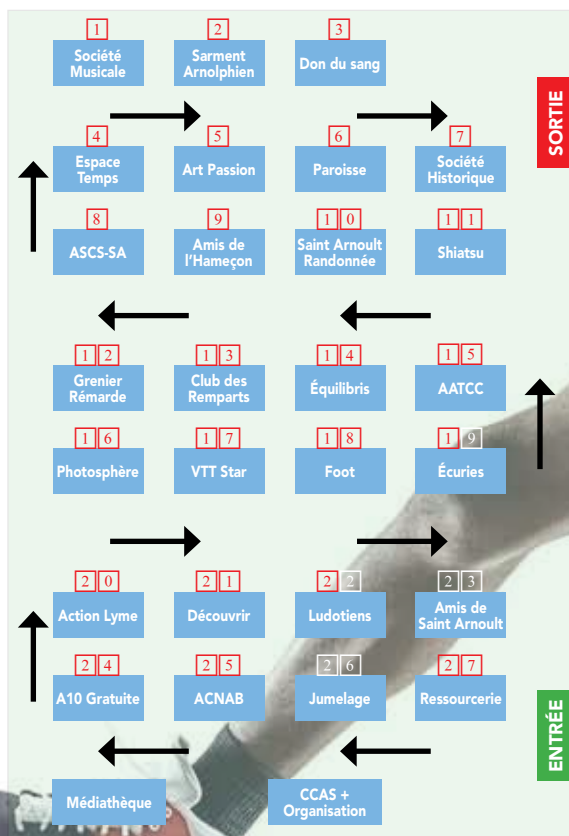
Les tickets Jeunes sont à retirer sous le chapiteau.

- 09 Amis de l'hameçon**
Pêche et rempoissonnement
- 10 Saint Arnoult randonnée**
Randonnée pédestre et séjour
- 11 Arnolphiennne de Shiatsu**
- 12 Grenier de la Rémarde**
Troupe théâtrale
- 13 Club des Remparts**
Danse orientale, Modern jazz, Encadrement, Cartonnage, Gym douce, Sophrologie, Taï Ji Quan, Qi Gong, Vitraux Tiffany, Yoga, Patine sur bois, Scrabble, Thé dansant
- 14 Equilibris**
Yoga
- 15 AATCC**
Gym Taoïste, Chi Kong, Yi Kong, Mouvement naturel régénérateur, Art martial interne style Yang
- 16 Photosphère**
Club photo
- 17 VTT Star**
VTT et cyclotourisme sans esprit de compétition
- 18 FC78 Saint-Arnoult**
Football
- 19 Écuries de Saint-Arnoult**
Poney Club
- 20 Action Lyme**
Lutte contre la maladie de Lyme
- 21 Découvrir**
Activités culturelles, linguistiques et voyages
- 22 Ludotiens**
Jeux de société

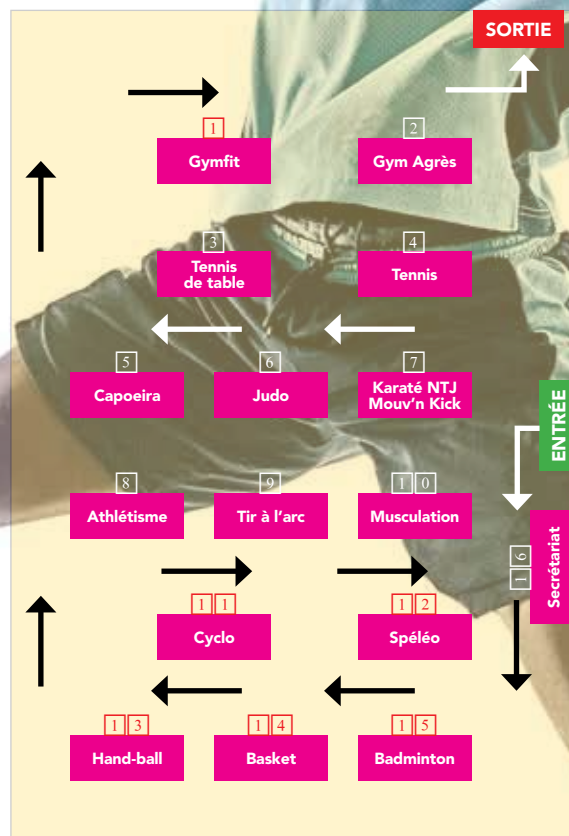
- 23 Les Amis de Saint-Arnoult**
Sorties et activités pour seniors
- 24 A10 gratuite**
Agir pour la gratuité des tronçons autoroutiers franciliens
- 25 ACNAB**
Association Contre les Nuisances Aériennes
- 26 Jumelage avec Freudenberg am Main**
- 27 Ressourcerie**
Économie circulaire

USSA

- 1 Gymfit
- 2 Gym Agrès
- 3 Tennis de table
- 4 Tennis
- 5 Capoeira
- 6 Judo
- 7 Karaté NTJ Mouv'n Kick
- 8 Athlétisme
- 9 Tir à l'arc
- 10 Musculation
- 11 Cyclo
- 12 Spéléo
- 13 Hand-ball
- 14 Basket
- 15 Badminton
- 16 Secrétariat



Plan de circulation dans le gymnase.



Plan de circulation dans le tennis couvert.
Plan susceptible d'être modifié.

Le port du masque se généralise



Les deux mois de confinement à cheval sur mars, avril et mai ont permis d'endiguer la propagation du virus à l'origine de la Covid-19.

Des efforts aujourd'hui mis à mal par les déplacements liés à la saison estivale qui se traduisent par une hausse des contaminations, plus de 4 700 cas journaliers mi-août. Pour y faire face, le port du masque se généralise.

Afin de ne pas perdre le bénéfice des sacrifices consentis par tous lors du confinement, il est aujourd'hui essentiel de ne pas baisser la garde face au virus, et de maintenir et renforcer la pratique des gestes barrières par l'usage plus fréquent du masque.

Après son port obligatoire dans les lieux publics clos le 20 juillet, celui-ci a été étendu le 14 août à l'extérieur sur les marchés, les vide-greniers ainsi que sur les brocantes. Depuis le 1^{er} septembre, il est obligatoire dans les « espaces clos et partagés », notamment au travail, collège et lycée.

Protégeons nous, portons le masque !

En bref...

Banquet des aînés

En raison de la crise sanitaire et pour préserver la santé de nos aînés, le banquet annuel qui leur est habituellement offert par le CCAS au Colombier prendra la forme cette année d'un repas livré à domicile.

La livraison sera effectuée par le maire et ses adjoints le dimanche 11 octobre au matin.

Pour en bénéficier, les Arnolphiens de plus de 70 ans doivent se faire connaître auprès du CCAS du 8 au 30 septembre du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 au 01 30 88 25 20 ou 01 30 88 25 34. Le nombre de repas est limité à 100.

HALTE-GARDERIE

Places disponibles

Des places sont encore disponibles à la halte-garderie Trotte-Menu.

Les familles peuvent joindre par mail la directrice Véronique Marzio à l'adresse trottemenu.saintarnoult@gmail.com.

DÉPLACEMENT

Le Transport à la Demande de nouveau en service

Le TàD fonctionne du mardi au vendredi, de 9 h 15 à 15 h 35, et le samedi, de 9 h 15 à 18 h 50.

Il est accessible sur réservation via la plateforme régionale mise en place par Île-de-France Mobilités depuis l'application, le site Internet tad.idfmobilites.fr ou par téléphone.

Sur notre secteur sud, le TàD permet de rejoindre ou de partir des points d'intérêt suivants : Ablis, la gare et l'hôpital de Dourdan, avec 4 arrêts possibles sur notre commune sur la ligne de bus express n°10, à savoir : Bréau, Muette, Pontbriand et ZAC des Corroyers.

Site internet : tad.idfmobilites.fr

Téléphone du lundi au vendredi de 9 h à 18 h : 09 70 80 96 63



Zoom sur les actions dans votre ville



Prise de vue nocturne.

Surveillance

Le raisin est bien présent à la vigne du Prieuré. Les bénévoles veillent à ce qu'il le soit encore pour la vendange. Pour cela, ils bichonnent les ceps et chassent les prédateurs, surtout un certain blaireau amateur de grappes, surnommé Jojo et pris en flagrant délit, photo à l'appui...



Visite

Dès les premiers départs en vacances, le nouveau Ministre des Transports Jean-Baptiste Djebbari est venu à la rencontre des élus locaux et des agents de Vinci à la barrière de péage de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Sécheresse

Le niveau des rivières s'est dégradé durant l'été, se traduisant par des restrictions d'usage de l'eau.



Studieux

Durant une semaine, début juillet et fin août, de jeunes écoliers arnolphiens et des communes avoisinantes étaient sur les bancs de classe dans le cadre de l'opération « Vacances apprenantes ».



Nettoie

Plus puissante, la nouvelle balayeuse est aussi plus encombrante. Un gabarit qui l'empêche d'accéder aux rues étroites du centre-ville historique, à savoir les rues des Prêtres, des Bouchers et du Martroi, qui bénéficient donc d'un entretien manuel.



Bordeaux

Avec une nouvelle façade, Mme et M. Curé, les propriétaires de la Boucherie du Centre ont opté pour un retour à la couleur traditionnelle. L'aménagement de la surface de vente et du labo ont aussi fait peau neuve.



Chantier

La construction des 55 logements du Champ des Pommiers a débuté par le creusement du parking souterrain. La livraison de l'ensemble est prévue pour le premier semestre 2021.

AMÉNAGEMENT URBAIN

Un nouveau parking pour U Express



Locomotive du commerce alimentaire de notre centre-ville, l'enseigne U Express envisage la réfection totale de son parking avec l'ambition de mieux servir encore sa clientèle, celle du bar et du cordonnier.

Afin d'en garantir l'usage à la clientèle du centre commercial et s'affranchir des voitures dites « tampon », le nouveau parking sera privatisé.

La circulation douce sera également prise en compte. Ainsi le cheminement piétonnier sera renforcé pour en améliorer la sécurité entre la rue des Remparts et le centre commercial. Un rack à vélos abrité sous un auvent sera installé pour les adeptes de la bicyclette.

Des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides compléteront l'offre liée au mode de déplacement.

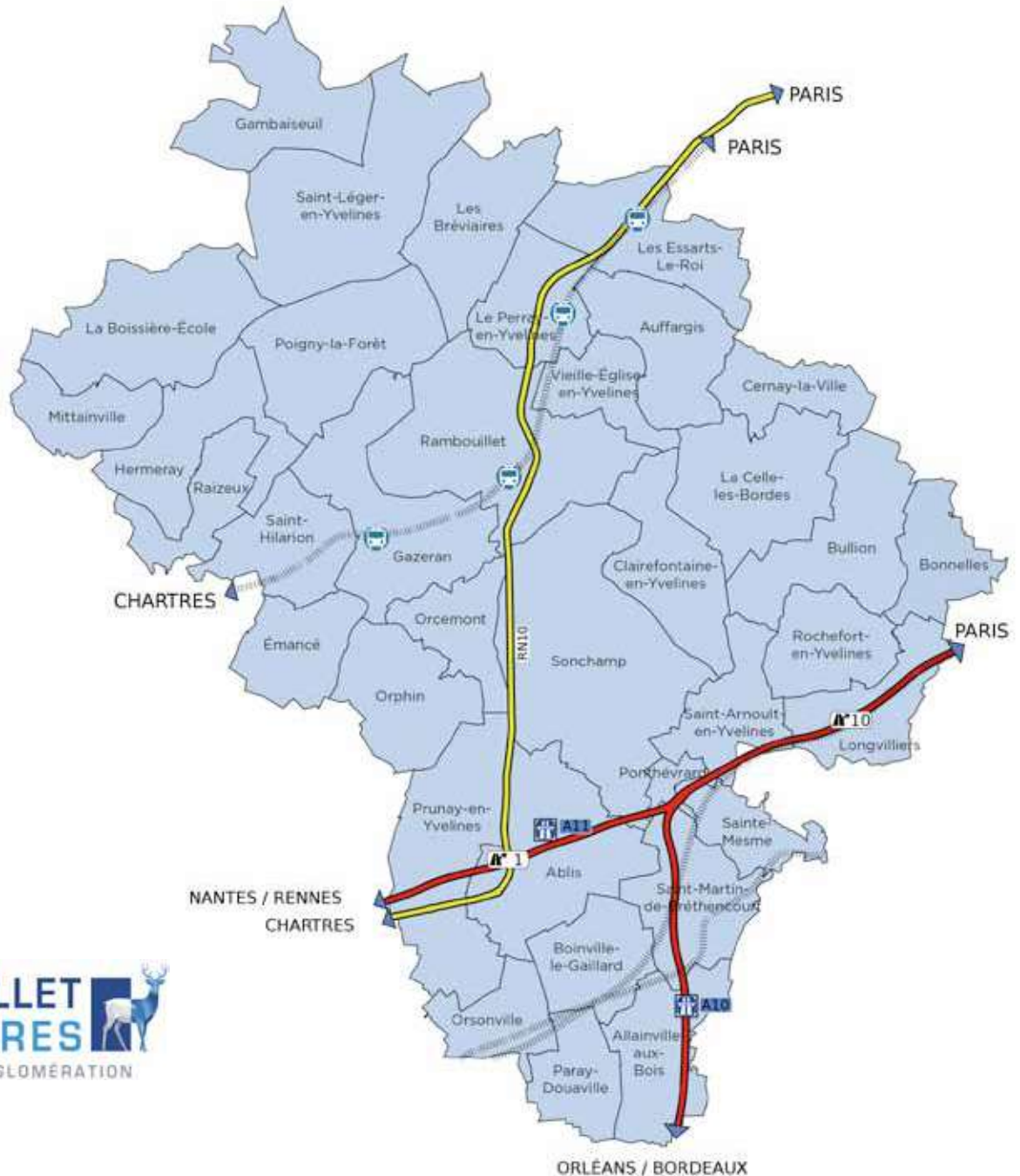
L'aménagement paysager sera soigné avec la création d'îlots d'espaces verts et de la mise en place d'une végétation grimpante.

Sur un total de 47 places dédiées à la clientèle, 3 seront réservées aux personnes à mobilité réduite à proximité immédiate des accès au magasin.



Qu'est-ce que Rambouillet Territoires ?

La tenue du second tour des élections municipales le 28 juin 2020 a permis d'établir la liste des 96 élus communautaires. Ils siègent à la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires. En leur sein, mercredi 15 juillet, Thomas Gourlan a été élu président, et 14 conseillers à la fonction de vice-président, dont Sylvain Guignard, une première pour un maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines.



**RAMBOUILLET
TERRITOIRES**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Si le citoyen est très au fait des affaires communales, il l'est beaucoup moins de celles émanant de l'agglomération.

Tour d'horizon des compétences exercées par notre agglomération sur la commune au quotidien et que nous ignorons bien souvent.

A QUOI SERT UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ?

La réunion des communes au sein d'une agglomération permet d'envisager des projets en commun qu'elles n'auraient pu mener seules. La communauté d'agglomération se voit alors attribuer des compé-

tences obligatoires et d'autres, facultatives. Toutes sont transférées des communes vers l'agglomération.

HISTOIRE

Avant d'être une communauté d'agglomération, Rambouillet Territoires (RT) s'appelait Plaines et Forêts d'Yveline et existait sous la forme d'une communauté de communes. Elle a été créée le 12 décembre 2003 et regroupait 14 villes. Saint-Arnoult-en-Yvelines y adhère le 1^{er} janvier 2007. La communauté de communes poursuit son expansion jusqu'à dépasser la jauge de 50 000 habitants et se transformer en communauté d'agglomération. C'était le 1^{er} janvier 2015.

LES CHIFFRES

Aujourd'hui, Rambouillet Territoires regroupe **36 communes** :

Ablis, Allainville-aux-Bois, Auffargis, Boinville-le-Gailard, Bonnelles, Bullion, Cernay-la-Ville, Clairefontaine-en-Yvelines, Émancé, Gambaiseuil, Gazeran, Hermeray, La Boissière-École, La Celle-les-Bordes, Le Perray-en-Yvelines, Les Bréviaires, Les Essarts-le-Roi, Longvilliers, Mittainville, Orcemont, Orphin, Orsonville, Paray-Douville, Poigny-la-Forêt, Ponthévrard, Prunay-en-Yvelines, Raizeux, Rambouillet, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Sainte-Mesme, Saint-Hilarion, Saint-Léger-en-Yvelines, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Sonchamp et Vieille-Église-en-Yvelines.

Ainsi constituée, la Communauté d'agglomération compte **78 443 habitants** répartis sur **630 km²**. Son budget s'élève à **68 millions d'euros**, dont près de **14 millions** reversés aux communes au titre des indemnités de compensation de transfert de charges dont **1 million** d'euros pour notre commune.

QUI COMPOSE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ?

Depuis les élections municipales de 2014, chaque citoyen, lors de l'élection municipale élit ses représentants au conseil communautaire. Le bulletin de vote, outre la liste des candidats au conseil municipal, comporte les noms des conseillers qui représenteront la commune à l'agglomération. Ce nombre de conseillers est déterminé en fonction du nombre d'habitants de la commune. Notre commune en compte 4 sur les 96 délégués qui constituent le conseil communautaire.



QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION ?

Les compétences obligatoires

Développement économique : RT gère l'installation, le soutien, les actions et les animations en direction des entreprises mais aussi des commerces de l'ensemble du territoire.

Aménagement de l'espace communautaire : Le choix d'implantation des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) et Zone d'Aménagement Différé (ZAD) est également du ressort de RT, tout comme l'organisation des transports réguliers de personnes et des scolaires desservant d'ailleurs le collège Georges Brassens, mais aussi les déplacements des écoles maternelles et élémentaires dans le cadre d'activités sportives dispensées sur le temps scolaire et plus récemment le Transport à la Demande, le TàD.



Les bornes de recharge pour les véhicules électriques, le covoiturage et l'auto-partage favorisant la mobilité alternative sont également des compétences communautaires.

Équilibre social de l'habitat : Les actions en faveur du logement des personnes défavorisées, l'octroi de subventions à l'adaptation des logements des personnes de plus de 75 ans, handicapées ou à mobilité réduite... sont gérées par RT.

Politique de la ville : Développement local, insertion économique et sociale, prévention de la délinquance, diagnostic local de santé... sont menés par l'agglomération.

RAMBOUILLET
TERRITOIRES
C'EST AUSSI

8000
entreprises

25 000
emplois

10
zones
d'activités

« La Maison Catuna » soutenue par l'agglomération



Ovidiu Catuna ouvre en septembre 2019 son restaurant aux saveurs des Carpates. Il y investi 70 000 €. La petite entreprise démarre sur les chapeaux de roues au point de ne pouvoir satisfaire toutes les réservations. Les 4 mois de fermeture suite à la Covid-19 lui ont coûté 7500 € de frais fixes (loyer, fluides, assurances, télécommunication, caisse enregistreuse...) auxquels s'ajoutent 2000 € de produits périssables jetés à la poubelle. La jeunesse de son activité l'empêche d'obtenir auprès des banques l'accès aux prêts garantis par l'État.

Suivi par le service développement économique de RT, le jeune chef d'entreprise obtient 7000 € de prêt d'honneur auprès de l'association Initiative Seine Yvelines, subventionnée par l'agglomération. Cette somme comble à peine les pertes. Pour redémarrer son activité en juin et remplir ses

frigos, il a bénéficié de 3000 € de subventions d'État. Aujourd'hui, Ovidiu compte sur le retour de la clientèle d'avant pandémie pour voir l'horizon s'éclaircir.

GEMAPI : La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations est l'une des toutes dernières compétences confiées aux agglomérations. Elle regroupe - l'entretien et l'aménagement de cours d'eau - la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement - la protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines - l'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants, comme les vannes de régulation sur la Rémarde - l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource eau et des milieux aquatiques...



- **Accueil des gens du voyage** : Cette compétence comprend l'aménagement, l'entretien et la gestion de aires d'accueil. Une telle aire d'accueil est présente en sortie de notre commune route d'Ablis. Elle doit être remise en état. Rambouillet et les Essarts-le-Roi disposent également d'un tel équipement.

- **Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés** : La collecte, le traitement, l'élimination et la valorisation des contenus de nos poubelles sont gérés par l'agglomération.



- **Assainissement** : Pour l'assainissement non collectif, RT veille au contrôle des installations existantes, l'instruction des demandes d'installations neuves ainsi que le suivi et le contrôle des réhabilitations et des installations neuves.

Les compétences optionnelles

- **Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie** : L'adhésion de RT au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Rambouillet vise à la protection de l'environnement.



- **Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire** : la voirie y compris les trottoirs mais aussi les espaces verts des ZAC et ZAD sont réalisés et entretenus par RT, cela comprend également le balayage, la signalétique, les réseaux et le mobilier urbain.



- **Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire** : Il s'agit de la gestion des piscines des Fontaines, des Molières, la base de loisirs des Étangs de Hollande, les aires de jeux, ...mais aussi le conservatoire communautaire et le cyberspace, deux structures présentes sur notre commune.

- **Action sociale** : L'aide à la personne à domicile et les équipements pour la petite enfance sont gérés par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Prenez part aux conseils de quartier !

Qu'est-ce que c'est ?

Le conseil de quartier, c'est la démocratie respectée jusque dans votre quartier. Cet outil vous permet d'échanger et de vous informer sur les sujets de développement, d'environnement, de propreté, de solidarité, d'animation etc... à l'échelle de votre quartier. Des budgets seront attribués par la mairie pour permettre de réaliser les plus pertinents d'entre eux.

De quel quartier parle-t-on ?

Nous avons essayé de répartir chaque quartier en fonction de leurs spécificités et de leur géographie. C'est compliqué et parfois arbitraire mais nous avons obtenu un résultat assez équilibré en fractionnant notre ville en huit.

- Quartier 1 : Centre-ville
- Quartier 2 : Champ des Pommiers
- Quartier 3 : Parc de l'Aleu
- Quartier 4 : Les Halles
- Quartier 5 : Le Bréau

- Quartier 6 : Des Meurgers vers Montmidi
- Quartier 7 : Dr Raymond
- Quartier 8 : De la Pierre St Marc à la Croix-Verte

Avec Qui ?

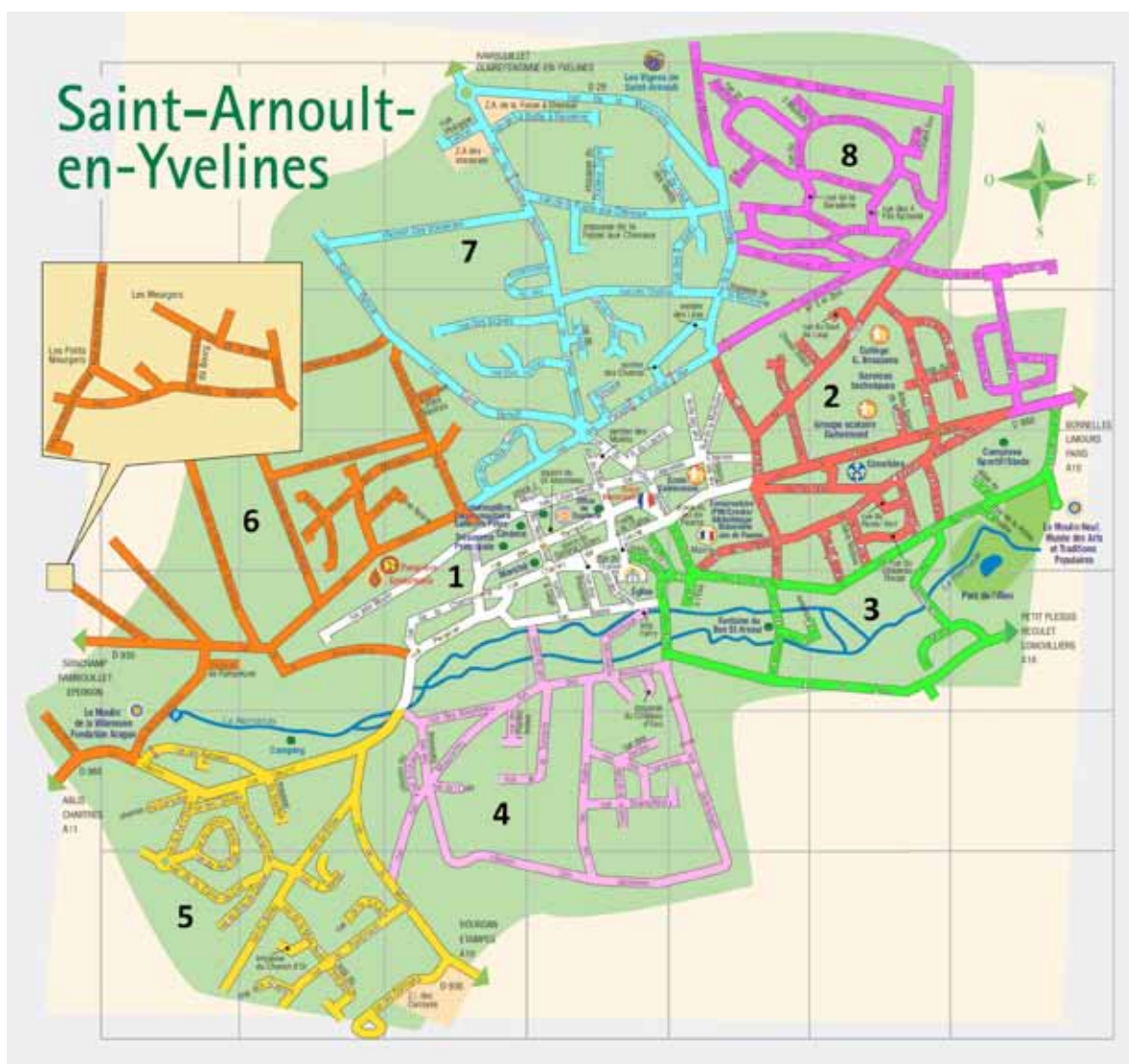
Nous avons besoin de référents pour organiser la remontée d'informations de chaque quartier, pour établir les ordres du jour, pour suivre les projets et les présenter aux élus.

Comment cela va-t-il se dérouler ?

Une réunion aura lieu pour chaque quartier tous les trois mois au Colombier pour échanger sur les propositions de chacun en présence des élus, des agents, des intervenants, des professionnels concernés par l'ordre du jour.

Les représentants des quartiers voteront et choisiront leurs meilleurs projets pour les soumettre aux élus.

Vous pouvez donc dès cette semaine envoyer un mail à l'adresse com@say78.fr pour proposer votre candidature, et si vous avez des projets en tête, n'hésitez pas à déjà nous les soumettre.



5 questions, 5 réponses : la mairie répond à vos interrogations

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune à la rubrique «Avis et Réclamations» sur sa page d'accueil, voire directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.

1
POURQUOI



4 juillet 2020

Je viens d'emménager rue des Bouchers. La rue est très sale notamment avec des excréments de chien et des feuilles au niveau des poubelles. J'avais lu que la rue devait être nettoyée le 21 juillet et que chaque mois un nettoyage des rues était réalisé, mais je constate que le nettoyage n'a pas été fait ?

Réponse : Le gabarit de la nouvelle balayeuse mécanique ne lui permet plus d'emprunter cette voie. Dorénavant, son nettoyage s'effectue manuellement par des agents du service technique de la mairie. Nettoyage effectué le 28 juillet.



Après

Réponse : Les agents des services techniques de la mairie épaulés de leurs collègues du SITREVA, qui a la charge de la déchèterie, ont fait place nette lundi 24 août. L'objectif aujourd'hui est qu'elle le reste !

2
QUAND



15 juillet 2020

Nous faisons suite à nos messages de début mars 2020 et de début juin 2020 restés à ce jour sans effet. Nous demandons simplement qu'une intervention soit opérée afin que le lampadaire situé devant le 1 bis rue Elsa Triolet soit remis en service ?

Réponse : Le candélabre sera changé. Une demande de devis est en cours.

4
QUAND



21 juillet 2020

Les 28 avril et 5 mai 2020, j'écrivais par le même biais au service communication et au cabinet du maire pour signaler que le drapeau Européen implanté sur le parvis de la mairie et le drapeau Français implanté sur le fronton de l'école Camescasse étaient déchirés. À ce jour, ils le sont toujours. Ceci donne une mauvaise image de la commune. Pensez-vous les remplacer rapidement ?

Réponse : Une équipe des services techniques a procédé au changement des drapeaux le 21 juillet.

3
COMMENT



Avant

17 juillet 2020

Les abords de la déchetterie sont jonchés de déchets. tout est déposé devant le portail et le personnel ne s'en préoccupe pas. Est-il possible de nettoyer le trottoir ?

5
QUAND



30 juillet 2020

Des nettoyages de fossé dans la rue de la Muette ont été réalisés il y a 3 semaines environ. Des gravats de tuyaux et passerelle en béton sont restés en face de chez moi. Avez-vous prévu de les remplacer, remettre ou de les retirer et quand ? D'autres travaux (ex. : pose de tuyau d'évacuation ?) sont-ils prévus ?

Réponse : Les gravats ont été enlevés le 30 juillet par l'entreprise en charge de ces travaux.

Baisse des indemnités de maire et d'adjoints

Après le conseil municipal d'installation des nouveaux élus le 4 juillet, la nouvelle municipalité s'est retrouvée de nouveau le 21 juillet pour un premier conseil municipal en 10 points. Il a été principalement d'ordre administratif et lié au renouvellement des différentes commissions municipales, des comités technique, d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Un conseil des plus classiques d'après élection.

Baisse des indemnités

Ce conseil comptait également un point réglementaire : fixer le montant des indemnités du maire et de ses adjoints. Sur proposition de la nouvelle majorité, ces indemnités réglementaires fixées en fonction de la taille de la commune, ne seront plus dorénavant majorées de 15 %, comme cela était le cas précédemment. Les nouveaux élus ont ainsi voulu rompre avec une majoration accordée aux élus des communes chef lieu de canton. Saint-Arnoult-en-Yvelines n'est plus chef de canton depuis 2015, cette indemnité ne se justifiait donc plus.

Quelles sont les commissions municipales ?

Elles sont au nombre de 10 : Finances – Développement Économique, Emploi, Tourisme et Transport – Petite enfance, Enfance et Vie scolaire – Sport, Loisirs et Vie associative – Urbanisme, Patrimoine, Environnement, Gestion du cimetière – Voirie, Assainissement – Jeunesse, Animation, Culture – Règlement intérieur – Prévention sécurité.

Qui les composent ?

Le maire est membre de droit de chaque commission. Chacune d'elles est composée de 8 élus, 6 de la majorité et 2 de l'opposition.

Quel est le rôle de chaque commission ?

Les commissions se réunissent quelques jours avant chaque conseil municipal. Ces membres débattent autour d'un ordre du jour. Il donne lieu à des délibérations soumises à l'ensemble des élus lors du conseil municipal.

Retrouvez la composition des commissions sur le site Internet de la commune.



80 400 € d'économie
 Sur la durée de leur mandat, le fait de ne pas s'octroyer l'indemnité liée au «chef de lieu de canton», les nouveaux élus permettent une économie de 80 400 € sur le budget de la commune.

En bref...

MÉDIATHÈQUE

Prévenir

Afin de réduire les risques de contaminations liés au virus SARS-Cov-2, toutes les animations de la médiathèque (bb lecteurs, heure du conte, réception des classes...) sont momentanément suspendues.

Les horaires d'ouverture pour le prêt et le retour des ouvrages sont : mardi de 14 h à 17 h - mercredi 10 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h - jeudi 14 h à 17 h - samedi 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.

Le port du masque dès 11 ans et la désinfection des mains à l'entrée de la médiathèque sont obligatoires. À leur retour, les ouvrages subissent une période de quarantaine.

ENTREZ & EMPRUNTEZ
LIBRE ACCÈS AUX COLLECTIONS

Entrez sans rendez-vous pour rendre et emprunter vos documents

MARDI		14H-17H
MERCREDI	10H-12H30 /	14H-17H
JEUDI		14H-17H
SAMEDI	10H-12H /	14H-17H

Un protocole sanitaire est à respecter pour la santé de tous

- MASQUE OBLIGATOIRE DÈS 11 ANS
- LAVAGE DES MAINS À L'ENTRÉE
- RESPECT DE LA DISTANCIATION ET DU SENS DE CIRCULATION
- 8 PERSONNES SIMULTANÉMENT

Médiathèque "Les yeux d'Élie"
Place de la Gare de France
53 30180 05 19
mediathèque@ay78.fr
Médiathèque en ligne : mediathèque.ay78.fr

VIGILANCE

Tarifs prohibitifs



Sous le prétexte actuel des recommandations liées au coronavirus, nous venons ces derniers jours de recevoir à nouveau ce support. Sachez, que

ni la mairie, ni l'agglomération ou tout autre institution n'est à l'origine de ce document, dont les tarifs excessifs d'intervention apparaissent en tout petit. Si si, cherchez bien et vous les trouverez...

Un seul conseil, qu'il s'agisse d'un serrurier, d'un plombier ou de tout autre artisan, privilégiez toujours un artisan local avec pignon sur rue, et réservez la poubelle à ce document et non une place de choix sur le réfrigérateur.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'ACASA change de vitrine numérique



Ce qui fait l'attractivité de notre commune, au même titre que sa proximité avec la nature et ses facilités d'accès au réseau autoroutier, est la présence des commerces et artisans de son centre-ville.

Interrogés chaque année pour connaître les raisons de leur installation à Saint-Arnoult-en-Yvelines, les nouveaux Arnolphiens ne manquent jamais de préciser, à l'occasion de la réception organisée en leur honneur au Colombier, que la présence de services, d'artisans et de commerçants a été décisif dans leur choix de poser leurs valises dans cette partie du sud-Yvelines.

Majoritairement regroupés au sein de l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Arnoult, l'ACASA, nos boulangers, épiciers, agents immobiliers, traiteurs, restaurateurs, garagistes, coiffeurs, fleuriste, caviste... sont regroupés sous une même bannière, le site Internet de l'ACASA. Cette vitrine numérique a bénéficié cet été d'un relookage grâce à l'intervention de l'un de ses adhérents, Daniel Piernot, le gérant de l'entreprise A6DOM, société de formation, d'assistance, conseil, installation et entretien informatique à destination du particulier. « Le site de l'ACASA recense 49 artisans et

A6DOM, l'informaticien à domicile



personne. C'est dans cette optique que j'ai créé A6DOM, avec pour objectif de faciliter à tous l'accès à l'informatique, avec pour public cible, il est vrai, les seniors. Je réponds à toute demande liée à l'informatique domestique. Je peux conseiller sur l'acquisition du matériel, ordinateur, imprimante... et j'assure également la formation des usagers et le dépannage. Un simple coup de téléphone, et je me montre à leur écoute. Il est rassurant pour eux de ne pas être confrontés à un standard téléphonique qui n'en termine jamais. J'interviens sur 5 départements d'Île-de-France et les prestations ouvrent droit à une déduction d'impôts de 50 % », précise le technicien arnolphien, qui en 2011 a étendu ses services aux professionnels avec A6DOM PRO.

Daniel Piernot a créé A6DOM en 2010 pour venir en aide aux particuliers désorientés face à leur écran d'ordinateur. « Depuis 2005, la loi de cohésion sociale facilite le développement des services à la

Contact : 01 83 62 83 62
ou contact@a6dom.com
site internet : www.a6dom.com



commerçants de la commune. Il a bénéficié d'une mise à jour visuelle et technique. Il permet de relayer les coordonnées de chaque enseigne et les animations commerciales », précise le technicien.

En cette période difficile, il est vital de privilégier nos commerçants locaux aux grandes surfaces urbaines. N'attendez pas, rendez leur visite, ils sont à votre écoute.

Retrouvez vos commerçants de proximité à l'adresse :

www.acasa-asso.fr

BROCANTE 2020 ANNULÉE



Programmée au 26 septembre 2020, la 38^e brocante de l'ACASA n'aura pas lieu cette année en raison de l'incertitude sanitaire. En 2019, 380 exposants avaient pris place sur plus de 2 km de voirie. La logistique de cette animation a été simplifiée grâce à l'informatisation des réservations. Rendez-vous est donné aux exposants, acheteurs et promeneurs en 2021.

Une nouvelle école to learn English



Anglophone de naissance et arnolphiennne d'adoption, Jasinda Armengaud, se plaît à faire apprendre l'anglais, au point de l'enseigner en collège et d'avoir créé pour cette rentrée scolaire 2020, sa propre structure professionnelle d'apprentissage de la langue de Shakespeare pour tous, du bébé à l'adulte, par groupe de 6 à 8 personnes et de 4 bébés accompagnés chacun de l'un de leurs parents.

L'apprentissage fait appel aux mouvements et activités motrices et artistiques pour développer le potentiel des élèves, avec un suivi individuel et une progression en accord avec le programme de l'Éducation Nationale.

Contact : Jasinda Armengaud au 06 15 22 44 04

Porte ouverte : les 9 et 12 septembre, 1 rue de la Portemonerie.

Site internet : www.reachforthestars-english-school.fr

Merci, merci, merci...

Nous n'avons pas assez de mots pour vous remercier tous.

Vous nous avez fait du bien par votre présence, vos petits mots, vos soutiens.

Laurie était appréciée, aimée.

Nous sommes fiers de notre petite Laurie, notre boulangère (petit poème sur la vitrine).

Encore un grand merci à vous.

**Famille MERRIFIELD
Famille BRISSET**

En bref...

FOYER RESTAURANT Une réouverture tant attendue



Lieu de rencontre et de convivialité, le foyer restaurant rouvrira à nouveau ses portes lundi 14 septembre.

Compte tenu de la crise sanitaire et de la nécessité d'assurer une distanciation physique, le CCAS est contraint de réduire le nombre de convives à 10 personnes maximum et de veiller au respect des gestes barrières.

Ainsi le port du masque sera nécessaire à l'entrée de l'établissement, du gel hydroalcoolique sera à disposition et les distances entre les personnes respectées. Après chaque service, la désinfection des locaux sera assurée. Les menus seront envoyés par mail aux habitués. Si vous ne possédez pas de mail et pour toutes autres questions, les agents du CCAS se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.

Cette ouverture reste conditionnée sous réserve de nouvelles mesures sanitaires gouvernementales.

ENFANCE JEUNESSE Un unique dossier à déposer

Afin de faciliter les inscriptions aux services scolaires, péri et extra-scolaires, la commune a mis en place un dossier unique. Dorénavant, vous n'avez qu'un dossier à remplir en remplacement des 3 dossiers précédents.

Ainsi, pour toute nouvelle inscription au centre de loisirs, aux différents accueils périscolaires ou à la cantine, il faudra uniquement remplir ce dossier unique disponible sur le site internet de la commune, à la rubrique Enfance Jeunesse > Enfance. Les dossiers doivent être déposés directement en mairie avant le 15 septembre 2020.

Pour tout renseignement, merci de contacter le service scolaire au 01 30 88 25 35 ou enfance@say78.fr

Saint-Arnoult-en-Yvelines, un nom puisé dans l'histoire, il y a presque 1500 ans...

Des fouilles ont démontré que l'homme s'est sédentarisé sur le territoire actuel de notre commune à l'époque du néolithique, 7000 ans avant Jésus-Christ.



Notre territoire faisait partie intégrante de l'immense forêt d'Yveline. Il était traversé par la voie romaine venant de Carnotum (Chartres) pour se diriger, d'une part vers Lutèce (Paris), et d'autre part vers Châte (Arpajon) et la Brie.

Mais ce n'est qu'en 535, que se trouve l'origine de « l'appellation Saint-Arnoult-en-Yvelines* », lorsque le convoi funèbre d'Arnoul venant de Reims, via Meaux, Gournay-sur-Marne, la Brie, la vallée de l'Orge, y est arrêté non loin de l'actuelle Rochefort-en-Yvelines, au pied de la butte de Normont.

Arnoul était issu d'une famille franque de la région de Reims dans les Ardennes. Il a été élevé à la cour de Reims et remarqué par Remi, Évêque. Le roi Clovis lui donna une de ses nièces en mariage, dénommée Scariberge. Il voyagea en tant qu'émissaire, de Rome à Constantinople, de Jérusalem à Ravenne. Élu évêque intérimaire de Tours, il reprend ses voyages vers Poitiers et l'Espagne. De retour à Reims lors de la mort de Saint Rémi, il est assassiné, rue du Barbatre.

Conformément à ses vœux, son épouse Scariberge décide d'acheminer son corps vers Tours où il avait été prélat. Arrivée en forêt d'Yveline vers 535, à la frontière des Carnutes et des Parisii, Scariberge refuse d'acquiescer un droit de passage. Le chariot contenant la dépouille de l'évêque ne peut repartir. Elle y enterre

donc son mari sur place. L'église catholique le canonise sous le nom de Saint Arnoul d'Yveline ; il devient le patron de l'Yveline.

Un prieuré bénédictin est alors construit sur le tombeau d'Arnoul devenu aujourd'hui la crypte de notre église actuelle.

Du fait du culte voué à Saint Arnoul, la commune, située sur les voies des pèlerinages de Saint-Martin-de-Tours et de Saint-Jacques-de-Compostelle, se développe et prend au fil du temps le nom de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Elle comptait à la fin du Moyen-âge, 1500 habitants. Des rues et ruelles aux noms évocateurs : rues des bouchers, du martroy, des prêtres, des papegauts, de la truie qui file, de la cage, du dauphin couronné ... rappellent la disposition du village et sa vie au Moyen-âge. Les auberges florissaient de part et d'autre de la Grande Rue, on en dénombrait, à la fin du XVII^e siècle plus de 60. Devant l'extension de la cité, en 1498, Louis XII autorisa un marché aux grains et une foire devant la léproserie (stade actuel) et François I^{er} permet aux habitants, en 1545, de s'entourer de murailles aux 5 portes.

* La dénomination « Saint-Arnoult-en-Yvelines » a été officialisée le 10 novembre 1918.

Sources : Ouvrages de la Société Historique et archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines



Sépulture

Le tombeau de Saint Arnoul est toujours visible dans la crypte de l'église.

Tribunes politiques

Majorité municipale

Linky ou non ?

Cette discussion est compliquée. Dans notre équipe nous sommes partagés.

Il y a ceux qui sont très soucieux de leur liberté individuelle et qui considèrent qu'on ne doit pas mesurer leur consommation en temps réel. Il y a aussi la crainte de voir son abonnement changer car l'ancien compteur était plus permissif... Tant de sujets échangés sans avoir vraiment de preuves ni de certitudes. Mais c'est Non !!!

Et il y a les pour. Ils sont passionnés par toutes les évolutions, connectés au téléphone à la maison et impatients de tester. Ils vont découvrir leurs hits de consommation journalier, baisser leur contrat d'électricité et justifier leurs achats de prises et d'interrupteurs connectés. Comme pourrait répondre leur assistant vocal, c'est toujours Oui !!!

Dans une discussion, sur les réseaux ou dans un diner... On entend toujours les pour et les contre s'affronter. Mais on oublie les autres, ceux pour qui le sujet ne mérite pas d'y accorder plus d'une minute.

Une chose est sûre, les libertés individuelles ne sont pas un sujet à brader, et pouvoir contrôler ses dépenses énergétiques de nos jours semble juste normal et nécessaire.

Ce n'est pas le rôle de la Mairie d'engager un combat d'opinion surtout s'il est perdu d'avance. Nous déplorons ces dépenses de justice inutiles, plus de 10 000 euros (qui auraient pu être utilisés et dépensés autrement), et malgré les recommandations de la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales) d'avril 2016 pour arriver à cette conclusion :

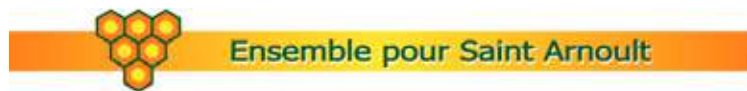
À Versailles, le 7 août 2020. La présidente de la 1^{re} chambre Ordonne :

Article 1^{er} : Les délibérations du conseil municipal de Saint-Arnoult-en-Yvelines 11° 2017.089 du 19 décembre 2017 et n° 2018.001 du 15 février 2018 sont annulées.

Article 2 : Les conclusions présentées par la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines au titre de l'article L.761-1 du code de justice administrative sont rejetées.

Article 3 : La présente ordonnance sera notifiée à la société Enedis et à la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Opposition municipale



Nous remercions les électeurs qui nous ont fait confiance en cette période de covid19.

À la question écrite que nous avons posée en conseil municipal sur le mensonge de la majorité concernant un soi-disant emprunt de 700 000 € décidé entre les deux tours, nous n'avons pas eu de réponse à notre demande de preuve. Et pour cause, ...

Pour l'instant, nous attendons toujours de savoir quel sera le sort réservé aux projets que nous avons initiés, la maison médicale, la maison des jeunes, de la culture et des sports.

Les travaux du parvis de la mairie n'ont pas démarré.

Cette majorité municipale a bloqué le projet du Champ des Pommiers pendant deux ans. Désormais confrontée aux réalités de la gestion d'une commune, elle a finalement choisi de laisser poursuivre le projet. Cette décision inespérée nous soulage. Cela luttera contre d'autres fermetures de classe, évitera une augmentation insoutenable de l'amende pour manque de logements (5% du budget), améliorera l'activité de nos commerçants.

Numéros utiles

- Mairie : 01 30 88 25 25
accueil@say78.fr

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi :
8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :
8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h

- CCAS : 01 30 88 25 20

- CPAM : 36 46
- Canicule info service : 08 00 06 66 66
- Gendarmerie : 01 61 08 32 30
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- SAMU / SMUR : 15
- SAMU Social : 115
- Hôpital Dourdan : 01 60 81 58 58
- Hôpital Rambouillet : 01 34 83 78 78
- Enfance maltraitée : 119
- Enfants disparus : 116 000
- FIL santé jeune : 22 24
- Personnes âgées maltraitées : 39 77
- SOS médecin : 36 24
- Urgence pour sourds et malentendants : 114
- Violences conjugales : 39 19
- SNCF : 36 35

Respectez le voisinage

Respectez les horaires pour effectuer vos travaux bruyants :

Lundi au vendredi :

8h30 à 12h - 14h30 à 19h30

Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h



L'agenda

Accédez
à l'agenda
depuis votre
mobile !



SAMEDI 5 SEPTEMBRE

9 h à 11 h : Permanence de l'association UFC Que Choisir pour vous venir en aide face à des litiges de consommation. Espace Culturel Victor Hugo.

14 h à 15 h 30 : Démonstration et initiation gratuite de Tai Chi Chuan au parc de l'Aleu avec l'Association Arnolphiennne de Tai Chi Chuan.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Annulation : Le rallye cycliste et randonnée de la section cyclo et vtt de l'USSA est annulé.

MARDI 8 SEPTEMBRE

13 h 30 : Boucle de 10 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV parking du château de Rambouillet, rue de la Motte.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

10 h à 11 h 30 : Atelier « Initiation au réemploi dans l'architecture » avec la Ressourcerie.

Inscription sur ateliers@ressourcesetvous.org Salle Paul Verlaine.

Stage de découverte avec l'Association Arnolphiennne de Tai Chi Chuan

14 h à 15 h : Qi Gong taoïste

15 h à 16 h : Qi Gong en mouvement et apprentissage de la marche du Tai Chi Chuan

16 h à 17 h : La forme du Tai Chi Chuan et pratique à 2 suivie du verre de l'amitié
Tarif : stage complet 20 € - 1^e ou 2^e heure à 10 €. Renseignements et inscription obligatoire au 06 14 28 28 21 54.



DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Deux boucles avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV à la salle polyvalente de Clairefontaine-en-Yvelines.

9 h 00 : 12 km.

13 h 00 : 10 km.

MARDI 15 SEPTEMBRE

13 h 30 : Boucle de 12 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV parking des tennis à Bonnelles.

JEUDI 17 SEPTEMBRE

14 h à 18 h 30 : Thé dansant par le Club des Remparts. Salle des fêtes du Colombier. Contact : Danièle Burgun au 06 78 94 48 75.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

10 h à 11 h 30 : Atelier « Initiation au réemploi dans l'architecture » avec la Ressourcerie.

Inscription par mail à

ateliers@ressourcesetvous.org

Salle Paul Verlaine.

10 h à 18 h : Opération sur le thème du vin avec la ressourcerie. Boutique solidaire, 10 rue Laguesse Charon.

14 h à 15 h : Atelier « Initiation au compostage » avec la Ressourcerie. Inscription par mail à

ateliers@ressourcesetvous.org

Au jardin de la boutique solidaire, 10 rue Laguesse Charon.

Journées européennes du patrimoine :

17 h 30 : Visite guidée de l'église Saint-Nicolas par Marie-Josèphe Houssinot de la Société Historique. RDV sur le parvis de l'église. Port du masque obligatoire. Gratuit.

19 & 20 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine à la Maison Elsa Triolet-Aragon

14 h à 18 h : Visite gratuite de la Maison Elsa Triolet - Aragon.

Réservation : www.maison-triolet-aragon.com/reservation2020

Tél : 01 30 41 20 15

Port du masque obligatoire.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Deux boucles avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV à la salle polyvalente de Clairefontaine-en-Yvelines.

9 h 00 : 12 km.

13 h 00 : 10 km.

JEUDI 24 SEPTEMBRE

20 h 00 : Conseil municipal. Ouvert à tous. Port du masque obligatoire. Au Colombier.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

14 h à 18 h : Répare Café avec la Ressourcerie. Salle Paul Verlaine.

LUNDI 28 SEPTEMBRE

9 h à 16 h : Atelier de patine avec le Club des Remparts. Salle Paul Verlaine.

Contact : Michèle Stéfaniak au 06 86 72 66 49.

JEUDI 8 OCTOBRE

14 h à 18 h 30 : Thé dansant par le Club des Remparts. Salle des fêtes du Colombier.

Contact : Danièle Burgun au 06 78 94 48 75.

VENDREDI 9 OCTOBRE

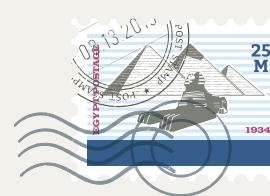
15 h à 20 h : Don du sang au Colombier.

Inscription en ligne à l'adresse :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

CONCOURS PHOTOS

Carte postale : à vos appareils !



Face à la demande croissante des touristes, la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires entame la production de cartes postales de ses villes membres.

À cette occasion, la commune sollicite les photographes arnolphiens pour mettre en valeur notre commune au travers de leur objectif. Les meilleurs clichés seront soumis à RT.

Qui a dit que la carte postale n'avait plus d'avenir ?

Les formats possibles : 140 mm x 140 mm / 150 mm x 105 mm / 210 mm x 105 mm

Faire parvenir vos clichés jusqu'au 10 octobre 2020 à :
com@say78.fr



CULTURE

Un couple : une exposition

Exposition du couple Bernard Pras
et Anna Kache du 12 septembre au
29 novembre 2020



Un jeu d'anamorphose duquel Bernard Pras divulgue le truc, l'astuce pour que le réel apparaisse. Anna Kache invente un monde de fils dérangés dans lesquels se tissent des espoirs, des fiascos, des fantasmes.

Exposition de sculptures et de couture sur photographie, où l'on joue sans cesse avec le regard des visiteurs.

Vernissage ouvert au public le samedi 12 septembre à 15 h.

Réservation : www.maison-triolet-aragon.com/reservation2020

Tél : 01 30 41 20 15

BALAYAGE

Libérez la chaussée !



28 septembre (secteur vert)
28 septembre (secteur bleu)
30 septembre & 1^{er} octobre
(secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.

Retrouvez les zones concernées par secteur : balayage.say78.fr

ART

Le pigeonnier de nouveau accessible au public



Après une première ouverture en 2019, le pigeonnier arnolprien sera de nouveau à l'affiche des lieux retenus par l'association Hélium à l'occasion de son Parcours d'Artistes.

À cheval sur les départements des Yvelines et de l'Essonne, l'association d'artistes Hélium maintient son 16^e Parcours d'Artistes en Vallée de Chevreuse, les deux premiers week-ends d'octobre, à savoir les 3-4 et 10-11. Cette vitrine offerte sur la richesse artistique de notre territoire réunie cette année 92 artistes répartis dans 39 ateliers et 16 lieux d'exposition au travers 32 villes et villages.

À Saint-Arnoult-en-Yvelines, le 6 rue du Palais, permettra au public de découvrir ou redécouvrir l'atelier des artistes locaux de Corinne et Ghislain Delusseau-Rouxel, respectivement plasticien et déchéticien animalier.

Ouvert au public l'an passé, le pigeonnier situé rue des Remparts, à côté de l'office du tourisme et du bureau de la Poste, sera de nouveau ouvert à l'occasion de cette exposition accessible gratuitement à tous et permettant de découvrir les œuvres d'artistes peintres, plasticiens, graveurs, sculpteurs, photographes, musiciens...

Y exposeront la présidente d'Hélium, Cécile Dachary et Delphine Drouin, toutes deux plasticiennes. Leur œuvre se vaudra évolutive et sera compléter par les visiteurs lors de ces deux week-ends d'exposition mais également dès les 19 et 20 septembre à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

État civil

Nos nouveau-nés

PERRIERE Shadé, le 21/06/2020

DALON Elouenn, le 14/07/2020

MACQUART Aaron,
le 25/07/2020

BARATA Eléna, le 28/07/2020

MAIGA Khayna-Kadidia,
le 10/08/2020

CHAILLER OLIVEIRA Célèste,
le 11/08/2020

SOULE ALI Hanane,
le 18/08/2020

Ils se sont mariés

FRASSU Michel
et LOUSSERT Blandine,
le 06/06/2020

TARTAS Eric et BODIOT
Nathalie, le 11/07/2020

DUVAL Florent et HERTZOG
Clotilde, le 11/07/2020

RUSSMANN Eloi et LESBATS
Harmonie, le 18/07/2020

Ils nous ont quittés

DÉSANGLOIS Marie-Claire,
le 06/06/2020

QUET Chantal, le 21/06/2020

DEBERT José, le 24/06/2020

ARGINTARU Paulette,
le 25/06/2020

DRAME Enthioumane-Youma,
le 19/07/2020

CRAJKOWSKI Dominique,
le 09/07/2020

BROSSAUD Isabelle,
le 27/07/2020

MERRIFIELD Laurie,
le 28/07/2020

MATHIEU Lison,
le 6/08/2020

CHRISTOPHE Jean-Pierre,
le 15/08/2020

L'Éclair

Dépôt légal : Septembre 2020

Directeur de la publication :
Sylvain Guignard

Rédacteur en chef : Stéphane Desclouds

Rédacteur, photos : Gilles Mainuis - Freepik

Rédacteur graphique : Alain Dubois d'Enghien

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoultenyvelines.fr



Imprimé chez
RCS 411 467 327

21 & 22
NOV. 2020



10^{ème}

Festival de
Théâtre
de St Arnoult

Organisé par



21/11/2020 à 18h & à 21h

22/11/2020 à 14h & à 18h

au **Cratère** - Prix des places au chapeau !

Renseignements et programme : www.gremarde.net

